

Pour sauver leur système, les gouvernements bourgeois vont devoir renflouer les banques et durcir les plans d'austérité

Les beaux discours sur la sortie de crise sont désormais bien loin. Après avoir mis en place des plans de relance et renfloué les banques fin 2008, les gouvernements ont fait exploser leur déficit public, et donc leur dette, sans parvenir à relancer l'accumulation du capital. Ces plans n'ont fait que reporter une partie de la dette du privé vers le public. Et les différents États bourgeois européens ont mis en place des plans d'austérité pour faire payer cette dette aux travailleurs. C'est la seule politique possible pour tenter d'éviter des défauts de paiement importants qui provoqueraient un effondrement du secteur bancaire, et entraînerait l'ensemble des entreprises dans leur chute. Rien ne garantit que les gouvernements bourgeois parviendront à imposer à temps des plans d'austérité suffisamment forts pour empêcher un défaut important de la Grèce, qui pourrait alors entraîner le défaut en cascade d'autres pays européens. Si c'était le cas, l'immense dévalorisation de l'actif des banques (qui possèdent en grande quantité des obligations publiques) nécessiterait une recapitalisation importante du secteur bancaire, c'est-à-dire une injection massive d'argent public qui ne pourrait être possible qu'au prix d'attaques d'une violence inouïe contre les travailleurs. D'ores et déjà, Sarkozy et Merkel se sont réunis les 8 et 9 octobre pour discuter ensemble d'un vaste plan de recapitalisation si la situation des banques se dégradait dans les semaines à venir. Le 12 octobre, Barroso, président de la Commission européenne, a souligné l'urgence de recapitaliser les banques pour faire face à une décote (défaut partiel) de la dette grecque qu'il évalue entre 30% et 50%. Pour sa part, Juncker, chef de file des ministres des finances de la zone euro, parle de 60%.

La restructuration/démantèlement de Dexia est la première manifestation spectaculaire de l'aggravation de la crise en France. Dans la presse bourgeoise, on entend souvent parler de « recapitalisation », « actif pourris », « fonds propres » sans explication claire. L'objectif de cet article est de fournir les éléments nécessaires à la compréhension de la crise bancaire qui s'annonce, ce qui nous permettra de comprendre l'effondrement de Dexia et d'en tirer les conséquences politiques du point de vue des travailleurs.

Éléments pour comprendre le bilan d'une banque

Qu'est ce que le bilan comptable d'une banque ?

Le bilan d'une banque est une photographie de sa situation financière à un instant donné. Dans le bilan d'une banque (et d'une entreprise en général), il y a d'un côté l'actif (ce qu'elle détient) et de l'autre le passif (ses ressources), qui sont nécessairement égaux.

Le passif comprend :

- Les fonds propres (ou ressources propres) : ressources initiales (apports des fondateurs de la banque) + réserves provenant des bénéfices antérieurs (la partie non distribuée aux actionnaires) + résultat de l'année (positif si bénéfice, négatif si perte)¹ ;
- Les ressources émanant de la clientèle non bancaire : dépôts (comptes courants, etc.) de la clientèle qui représentent une dette de la banque à l'égard des clients ;
- Les emprunts émis sur les marchés de capitaux : titres émis par la banque (certificats de dépôts, obligations) ;

¹ Si le produit de l'activité bancaire est supérieur aux charges (provisions déduites), le résultat de la banque est positif. Dans le cas contraire, il est négatif.

- Les dettes à court terme envers la banque centrale et les autres banques dans le cadre de sa gestion de trésorerie ;
- Les provisions : ressources mises de côté pour faire face à une future dévalorisation d'un poste de l'actif².

À l'intérieur du passif, on distingue deux grands types de postes : les ressources propres (fonds qui appartiennent à la banque) et les dettes (dépôts et emprunts). À l'intérieur des dettes, on constate que depuis 30 ans, la part des dépôts dans le passif a diminué de 73% en 1980 à 23% en 2008 alors que celles des emprunts a grimpé 19% à 60%.

L'actif comprend :

- Les actifs réels : biens matériels ou immatériels possédés par la banque (bâtiments, terrains, brevets...);
- Les crédits consentis à la clientèle non bancaire ;
- Les actifs financiers : titres détenus par la banque pour son propre compte ;
- Les réserves à la banque centrale.

Les crédits représentaient 84% des actifs en 1980 mais seulement 29 % en 2008. De façon symétrique, les banques détiennent de plus en plus de titres sur les marchés financiers. C'est la manifestation que les banques font de moins en moins ce qu'elles sont censées faire (recueillir des dépôts et faire des crédits), alors qu'elles « jouent » de plus en plus sur les marchés financiers.

| ACTIF | PASSIF |
|--|---|
| Actifs réels (bâtiments, etc.) | Fonds propres |
| Crédits aux entreprises, aux ménages, et aux collectivités locales | Comptes courants des clients (dettes de la banque envers les clients) |
| Actifs financiers : titres divers (actions, obligations, etc.) | Emprunts émis sur les marchés de capitaux |
| Créances à court terme envers les banques | Dettes à court terme envers la Banque centrale et les autres banques |
| Réserves à la Banque centrale | Provisions |
| TOTAL ACTIF = TOTAL PASSIF | |

L'arbitrage entre rentabilité et solvabilité

Pour les actionnaires de la banque, la rentabilité de leur investissement se mesure au moyen du ratio résultats/fonds propres. Autrement dit, ils ont intérêt à ne pas investir de fonds supplémentaires et à pousser les dirigeants de la banque à s'endetter pour maximiser la rentabilité. On dit alors qu'ils utilisent « l'effet de levier », en augmentant le ratio dettes/fonds propres. Pour maximiser la rentabilité, ils ont intérêt à maximiser le versement de dividendes, et ils peuvent même aller jusqu'à diminuer les fonds propres en rachetant les actions de la banque.

Mais cette stratégie peut mettre en péril la solvabilité de la banque. En effet, une banque devient insolvable quand la valeur de ses dettes devient supérieure à la valeur de ses actifs (fonds propres négatifs !). Elle n'est alors plus en mesure de remplir ses obligations de remboursement envers les déposants et autres créanciers. C'est la faillite.

² Cela permet aux banques d'incorporer dans leur bilan une partie des pertes futures anticipées afin de « lisser » leur compte de résultat et d'éviter une chute brutale du résultat d'une année sur l'autre. Cela illustre le fait que le compte d'une entreprise n'est pas une photo « objective », mais une construction comptable susceptible de manipulation.

Une banque doit être « liquide »

Même s'ils sont parfois liés, les problèmes de solvabilité doivent être distingués des problèmes de liquidité (qui eux-mêmes peuvent entraîner la faillite). Ainsi, une banque doit avoir suffisamment de réserves (liquides) pour rembourser ses déposants quand il y a des mouvements de retrait des dépôts. Sinon, c'est la faillite. Pour accroître ses réserves, une banque a quatre options : deux options où elle augmente son passif pour accroître ses réserves (en empruntant à d'autres banques ou à la banque centrale) et deux options où elle diminue les autres postes de l'actif pour accroître ses réserves (en vendant une partie de ses titres ou en réduisant le montant de ses prêts — en ne renouvelant pas ses prêts ou en vendant ses prêts à d'autres banques).

On a beaucoup parlé, il y a quelques mois, de l'appel de Cantona à vider ses comptes en banque : « *S'il y a 20 millions de gens qui retirent leur argent, le système s'écroule* ». Que se passerait-il si beaucoup de gens vidaient en même temps leurs comptes courants ? Les banques auraient un problème de liquidité monstrueux : quand les clients retirent de l'argent à un guichet automatique, leur banque débite leur compte et leur fournit en contrepartie des billets. D'où viennent les billets ? De la banque centrale. Pour fournir les billets, la banque doit alors débiter son compte à la banque centrale (puiser dans ses « réserves »). Mais le « hic », c'est que ses réserves représentent une toute petite part (moins de 5%) des dépôts de ses clients. Dès lors, si 5% des dépôts étaient subitement vidés, les banques ne pourraient pas fournir les billets demandés et seraient contraintes de bloquer les comptes courants de ses clients et de fermer boutique (au moins temporairement). Mais si les banques n'ont pas de réel problème de solvabilité, la banque centrale peut alors massivement injecter des liquidités (et les récupérer plus tard pour éviter une spirale inflationniste) pour faire face à la demande d'espèces.

Toutefois, il faut avoir à l'esprit que si une banque n'arrive plus à obtenir facilement des liquidités (les autres banques rechignant à lui prêter, elle n'arrive pas à vendre facilement ses actifs, etc.), cela peut être le signe d'un problème plus grave de solvabilité. Et c'est en l'occurrence le cas pour la crise que nous connaissons depuis quatre ans. Dans ce cas, le prêteur en dernier ressort qu'est la banque centrale ne fait que résoudre temporairement un problème de liquidité, mais ne peut résoudre le problème structurel de solvabilité.

Une banque doit être solvable

La solvabilité d'une banque se détériore quand elle détient des actifs qui se dévalorisent (par exemple des crédits qui ne valent plus rien car le client est lui-même devenu insolvable). Dans ce cas, les fonds propres sont diminués d'autant (pour équilibrer le bilan) alors que ses dettes sont intactes. Imaginons qu'un gros client de la banque fasse défaut sur son crédit et que la banque n'ait pas suffisamment de fonds propres pour y faire face : dans ce cas, la banque est contrainte de se déclarer en faillite... sauf si elle est recapitalisée en urgence (par l'État ou d'autres actionnaires qui injectent de nouveaux fonds propres, *via* par exemple l'émission de nouvelles actions).

Pour se consolider, les banques ont donc intérêt :

- à augmenter leurs fonds propres ;
- à n'accorder des crédits qu'à leurs clients les plus sûrs, afin d'éviter que ses crédits se transforment en actifs « pourris » dévalorisés ;
- à se « purger » de leurs actifs « pourris », c'est-à-dire à prendre leurs pertes, et à les absorber par l'injection de nouveaux fonds propres.

L'effondrement en deux temps de *Dexia*

Brève histoire de *Dexia*

L'histoire de *Dexia* commence en 1987. Cette année-là, la CAECL (*Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales*), obscure succursale administrative de la CDC (*Caisse des dépôts et consignations*) qui finance les collectivités locales, s'émancipe de sa tutelle et devient le CLC (*Crédit Local de France*), société anonyme commerciale cotée en Bourse à partir de 1991. Le CLC entame son développement à l'international et fusionne en 1996 avec le *Crédit communal de Belgique* pour donner naissance au groupe *Dexia*, qui regroupe aujourd'hui environ 35 000 salariés. *Dexia* multiplie ses prises de participation à l'étranger (banque *Crediop* en Italie, *Financial Security Assurance* (FSA) aux USA, banque *Denizbank* en Turquie, etc.) et devient le leader mondial sur le marché des services financiers aux collectivités locales.

Dans les années 1990 et 2000, *Dexia* s'est de plus en plus éloignée de son « cœur de métier » pour multiplier les opérations sur les marchés financiers. Elle s'est notamment fourvoyée en distribuant des crédits aux collectivités locales sur la base de prêts fondés sur des instruments financiers sophistiqués qui ont évolué dans le mauvais sens et accru la dette des collectivités. L'actif de *Dexia*, constitué notamment d'obligations publiques et de prêts aux collectivités locales, était devenu très fragile quand éclata la crise financière en 2007.

La recapitalisation de *Dexia* en 2008

Fragilisée par la crise en 2007, le cours de l'action *Dexia* s'effondre fin 2008 à un peu plus de 2€ contre plus de 20€ début 2007. *Dexia* n'arrive alors plus à trouver des liquidités auprès des autres établissements bancaires ou à se recapitaliser auprès des investisseurs privés.

Pour éviter la faillite au lendemain de la disparition de *Lehman Brothers*, un plan de sauvetage public a été mis en place fin 2008 sous deux formes :

- Une injection de capital de 6,4 milliards d'€ (achat d'actions à 9,90€ alors que l'action était cotée moins de 2€) : 3 milliards par l'État français, 3 milliards par l'État Belge, et 400 millions par l'État luxembourgeois. Une somme que les contribuables des trois pays ne reverront donc jamais puisque *Dexia* est aujourd'hui démantelée ;
- Une garantie d'État (jusqu'à 150 milliards³) portant sur les nouveaux financements levés (la Belgique participait pour 60,5% de la garantie, la France pour 36,5% et le Luxembourg pour 3%) ; cette garantie a été levée à l'automne 2010.

Dexia a alors liquidé une grande partie de ses actifs (notamment en cédant sa filiale américaine FSA) et donc réduit fortement la taille de son bilan. Mais la structure est restée plombée par des actifs à risque, notamment des titres de la dette grecque ou des crédits que les collectivités locales ont de plus en plus de difficultés à rembourser.

3 Il est faux d'écrire, comme le fait Yvan Lemaître dans *Tous est à nous !* du 13 octobre (« *Dexia*, les États au service des 'Bad banks' », <http://www.npa2009.org/content/dexia-les-%C3%A9tats-au-service-des-%C2%AB%E2%80%89bad-banks%E2%80%89%C2%BB>), que « *Dexia*, une première fois en difficulté lors de la crise financière de 2008, a été renflouée pour 150 milliards d'euros par les États français et belge ». Le renflouement était de 6,4 milliards (l'injection de capital) puisque les garanties n'ont pas été mises en œuvre (les dettes de *Dexia* n'ont donc pas été transformées en dettes publiques).

Le sauvetage n'aura duré que trois ans : le démantèlement de *Dexia*

S'estimant flouées et prisonnières de taux indexés sur le franc suisse ou le yen, de plus en plus de collectivités locales réclament aujourd'hui la restructuration de ces prêts, voire l'effacement total ou partielle des créances. Huit actions en justice sont aujourd'hui en cours, dont une au pénal par Rosny-sur-Seine dans les Yvelines. De plus en plus de prêts se transforment en actifs « pourris » et plombent le bilan de *Dexia*. La crise s'est accélérée le 3 octobre, quand le cours de bourse a plongé de 10% et surtout quand les épargnants ont commencé à retirer leur argent en Belgique (où *Dexia* a des activités de banque de détail) : 300 millions ont été retirés en une seule journée. La situation n'était plus tenable et les gouvernements ont dû se résoudre à programmer le démantèlement du groupe.

Le 10 octobre, le conseil d'administration de *Dexia* a validé le plan de démantèlement des gouvernements français, belge, et luxembourgeois. Il prévoit :

- le découpage en 3 branches des activités du groupe :
 - o l'État belge va prendre le contrôle à 100% de *Dexia Banque Belgique* (activités de banque de détails du groupe en Belgique), pour 4 milliards d'€ ;
 - o l'État français va mettre sur pied une nouvelle banque dédiée au financement des collectivités locales, détenue par la Banque postale et la CDC ; cette banque reprendra un portefeuille de prêts de plus de 70 milliards, dont 10 milliards sont aujourd'hui considérés comme « risqués ». La CDC a obtenu que *Dexia* se porte garant jusqu'à 500 millions de pertes, et qu'au delà la charge soit assumée par l'État à 70% et par *Dexia* à 30%⁴. Mais en dernière instance, c'est l'État qui devrait payer puisque l'État va se porter garant de ce qui reste de *Dexia* (transformé en « bad bank », cf. ci-dessous) ;
 - o Enfin, la branche luxembourgeoise de *Dexia* va être achetée, pour 1,05 milliard, par un groupe d'investisseurs liés à la famille royale du Qatar.

- la transformation du reste de *Dexia* en « bad bank » qui va gérer 90 milliards d'actifs risqués (pourris) – dont 20 milliards d'obligations publiques grecques, italiennes, portugaises et espagnoles –, auxquels les États français (pour 36,5%, soit 33 milliards), belges (pour 60,5%) et luxembourgeois (pour 3%) vont apporter leur garantie. En sortant ces actifs du bilan des trois nouvelles entités, on assainit leur bilan pour leur permettre de survivre, et on reporte le risque sur la « bad bank » (ou « structure de défaillance ») qui va chercher à se débarrasser des actifs pourris. Les pertes probables seront alors supportées par les contribuables de ces trois États.

Que peut-il se passer maintenant ?

Après l'annonce de la garantie apportée par l'État aux emprunts de *Dexia*, des politiciens de premier plan ont affirmé que cela pourrait précipiter la dégradation de la note financière de la dette publique française. Le 5 octobre, Fabius a indiqué sur Europe 1 : si l'État « se met ça sur le dos, ça veut dire que notre triple A ne va pas être conforté ». Fillon a immédiatement réagi en démentant tout risque de dégradation, mais il a néanmoins concédé que « personne ne peut dire à l'avance que cette garantie coûtera au contribuable français, même si naturellement dans chaque opération de garantie, il y a un risque ». De son côté, Baroin a indiqué : « Ça n'alourdira pas la dette de l'État français puisque, selon Eurostat, qui est l'organe statistique européen, toutes les garanties aux établissements bancaires ne sont pas intégrées dans la dette publique. » Mais les normes comptables n'y changeront rien : si les banques font défaut sur leurs emprunts, les garanties se transformeront en dettes publiques !

⁴ Par exemple, si 1 milliard de pertes devaient être constatées, il en coûterait 650 millions (500 millions + 30% de 500 millions) à *Dexia* et 350 millions à l'État français.

Or le démantèlement de *Dexia* pourrait bien être au système bancaire ce que la faillite de la Grèce pourrait être à la zone euro : un petit hors-d'œuvre annonciateur d'une orgie destructrice. Les banques européennes sont sous-capitalisées : les fonds propres de BNP Paribas ne représentent que 1/27^e du total du passif, ceux de la Société Générale 1/50^e, alors que le ration n'est que d'1/10^e environ pour les banques américaines. Comme *Dexia*, elles ont passé avec succès les « *stress tests* » : il y a en effet de quoi être « rassuré » !

Nous sommes incontestablement à un tournant et les gouvernements bourgeois s'appêtent à déclarer la guerre aux travailleurs. Pour recapitaliser massivement les banques et éviter l'effondrement de leur système, il va leur falloir imposer des plans d'austérité d'une ampleur qui n'a pas grand-chose à voir avec le plan Fillon de 12 milliards de cet été. D'ores et déjà, il est certain que ce plan ne suffira pas à réduire le déficit public à 4,5% en 2012 (objectif du gouvernement), puisque le gouvernement comptait sur une croissance de 1,75% qui est désormais hors d'atteinte (les experts de la bourgeoisie tablent sur une croissance maximale de 1%).

Le 23 octobre, un sommet européen va tenter de déboucher sur un vaste plan de recapitalisation des banques, dont l'ampleur sera fonction de la décote de la dette grecque qui pourrait être entérinée. La montée en puissance de la lutte de classes en Grèce, qui devrait culminer lors des journées de grève du 19 et 20 octobre, sera décisive. Elle pourrait déboucher sur une crise politique majeure qui rendrait caduc le plan d'« aide » européen du mois de juillet (qui revenait à acter une décote de 21% de la dette grecque) et obligerait les gouvernements bourgeois à accepter un défaut bien plus important⁵. La situation grecque pourrait alors se généraliser dans la zone euro, ouvrant une épreuve de force décisive entre les classes.

Il est central de se préparer dès maintenant à cet affrontement, en mettant en avant la seule alternative possible aux politiques des gouvernements bourgeois de « gauche » et de « droite » : celle d'un gouvernement des travailleurs, en rupture avec les institutions de la bourgeoisie, qui seul aurait la force de :

- répudier l'ensemble de la dette publique ;
- exproprier sans indemnité ni rachat les banques et les grands groupes du CAC 40. Cela n'a donc rien à voir avec la nationalisation/rachat du secteur bancaire qui reviendrait à socialiser les pertes en payant les capitalistes avec l'argent des contribuables.⁶ En outre, nationaliser le secteur bancaire sans exproprier les grands groupes du CAC 40 ne pourrait que mettre les banques (le « capital financier ») au service du « capital industriel ». On a déjà donné en 1981 avec les résultats et l'issue que l'on connaît ;
- utiliser les moyens de production pour satisfaire les besoins sociaux, sous le contrôle des travailleurs.

Pour pouvoir réaliser ce programme, un tel gouvernement devrait bien sûr rompre avec le marché capitaliste international : rompre avec l'UE capitaliste, sortir de l'euro, instaurer un monopole du commerce extérieur, instaurer une monnaie inconvertible. Il faudrait rompre avec la mondialisation capitaliste, pour construire une Europe et un Monde socialistes.

Gaston Lefranc

⁵ Ce sont les banques grecques qui seraient les plus exposées à un défaut important de la dette publique grecque. C'est pourquoi le gouvernement grec fait pression pour que le défaut acté soit le plus limité possible. Pour la bourgeoisie grecque, la solution est sans issue (l'allègement de la dette publique serait immédiatement annulé par les immenses besoins de nouveaux capitaux pour les banques privées... qui devraient se tourner vers l'État grec !)... sauf si la Grèce bénéficiait de transferts directs importants pour éviter l'effondrement de son économie.

⁶ Notons d'ailleurs que le « programme populaire et partagé » du *Front de gauche* est même en deçà de cette position puisqu'il prône la constitution d'un « pôle public bancaire » qui cohabiterait avec le secteur privé